

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix-sept avril deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/04/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Michelle DEMONET, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2008 – 065 : ADHESION A L'ADAC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat sera amenée, dans l'avenir, à élaborer de nombreux projets.

Monsieur le Président précise que si l'intercommunalité adhère à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités, elle pourra bénéficier de l'assistance technique, administrative et juridique de cette association dans le cadre de l'élaboration de ses projets.

Monsieur le Président expose que l'adhésion à l'ADAC nécessite le versement d'une participation dont le mode de calcul est similaire à celui réalisé pour les communes du groupement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
27 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'adhérer, pour l'année 2008, à l'Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 18 avril 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

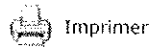
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture



Objet de l'acte : Adhésion à l'ADAC

Date de transmission de l'acte : 18/04/2008

Date de réception de l'accusé
de réception : 18/04/2008

Numéro de l'acte : 2008-065 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20080417-2008-065-DE

Date de décision : 17/04/2008

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes